

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE

CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairiecadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 77/2026

Session du 31 août 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX ET LE 31 AOUT

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'août sous la présidence de M. Jean-Marc BRABANT

Date de la convocation : 24 août 2026

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, MANGANARO, BOISGARD BOUCHER, BOMBA, BOY COURROUX, BARTHELEMY, MILLET, DE LAURENS DE LACENNE, LORIEDO, SLAVICEK, RAOUX JACQUEME, LACROIX, HUE, JAUBERT, LAVOREL, KOSTRZEWA, FERNANDES, GALLOIS, FRANCO, CAUSSARIEU, MURETTA, VEVE, MARTIN, VIDAL ;

Secrétaire de séance : Marc JAUBERT

Absents :

Absents excusés : Mmes et Mrs : GRANGE, VELLARD

Procurations :

Mme. GRANGE

a donné procuration à

M. JAUBERT

M. VELLARD

a donné procuration à

M. VEVE

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASA CADENET – PUYVERT 2026

Vu l'article L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal

Vu les articles 2311-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à l'attribution des subventions,

Vu la délibération 8/2026 du 23 février 2026 relative au budget primitif de la commune,

Considérant la demande de subvention présentée par l'association syndicale autorisée de CADENET-PUYVERT

Considérant que la commune déverse une partie des eaux d'écoulement du pluvial dans les réseaux de l'ASA,



Madame MILLET, adjointe à la Vie Economique, au Tourisme et à l'Environnement, informe le conseil municipal de la demande de subvention présentée par l'ASA de CADENET-PUYVERT en 2026, au titre de la couverture d'une partie des frais d'entretien et de réparation des réseaux de l'ASA.

Cette subvention représente 5% du montant du budget prévisionnel de l'ASA (203 600€). Le montant de la subvention est identique à celui demandé en 2025.

Madame MILLET, adjointe à la Vie Economique, au Tourisme et à l'Environnement, rappelle qu'une enveloppe prévisionnelle était inscrite au budget au compte 657381 (organismes publics divers).

Après avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité

- Attribue une subvention de 10 200€ à l'ASA CADENET-PUYVERT
- Autorise monsieur le Maire à signer tous les actes et documents y afférents

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



Le Secrétaire de séance
Marc JAUBERT